



Service de l'édilité
Constructions

Demande d'autorisation de construire – Construction d'une villa individuelle en résidence principale, Nendaz

Titre du projet de construction

Construction d'une villa individuelle en résidence principale

Numéro pour consultation eConstruction

56aaddb6

Requérant

Panaimmob CBS

Auteur de plans

INCAR SA

Parcelle

34 du plan 1 MC au lieu-dit Bermouche / Haute-Nendaz

Propriétaire

Laurent Glassey

Coordonnées

1'114'538 2'588'273

Affectation de la zone

H50

Dérogation(s)

-

Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi: 8h-12h / Mercredi : 14h-17h). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Nendaz
Route de Nendaz 352
1996 Basse-Nendaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai : 13.01.2025



Service de l'édilité
Constructions

PUBLICATION
BULLETIN OFFICIEL DU 13.12.2024

Demande d'autorisation de construire – Rénovation, isolation et couverture de la toiture, Nendaz

Titre du projet de construction

Rénovation, isolation et couverture de la toiture

Numéro pour consultation eConstruction

d770c232

Requérante et propriétaire

Marie-France Fournier

Auteur(e) de plans

Edouard Bovier Toiture SA

Parcelle

3825 du plan 39 MC au lieu-dit Le Courtenâ / Basse-Nendaz

Coordonnées

1°115'911 2°590'192

Affectation de la zone

H30

Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi: 8h-12h / Mercredi : 14h-17h). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Nendaz
Route de Nendaz 352
1996 Basse-Nendaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai : 13.01.2025

Basse-Nendaz, le 13 décembre 2024

L'Administration communale